

CANADA
POR PAYÉ
POSTAGE 110
1 c.
NO 3705
MONTRÉAL

LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques
Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales
et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les
activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation
et de propagande syndicale.

Sommaire:

	Page
Vers la vraie solution	1
Ce qu'ils veulent	7
A Travers la Vie Syndicale	12



— 10 —

Publiée par
L'Oeuvre de Publicité Syndicale
1231, DE MONTIGNY EST, MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif	\$148,702,336

La grande banque du Canada français.

255 succursales au Canada, dont 212 dans la province de Québec, et 61 dans l'île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.



SERIEZ-VOUS PRÊTS?

Si par maladie, accident, ou toute autre circonstance vous ne pouviez plus gagner, auriez-vous des économies pour vous aider à vivre? Seriez-vous prêts?

La banque a une succursale près de chez vous et accueille avec la même courtoisie tous ses clients.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIEGE SOCIAL: MONTREAL



La Vie Syndicale

VERS LA VRAIE SOLUTION

Par ALFRED CHARPENTIER

L'Angleterre est la mère des expériences syndicalistes. Aussi le Congrès syndical britannique a décidé en septembre d'en tenter une nouvelle. Il a ratifié le principe de la formation d'un conseil industriel mixte national, adopté l'été dernier à la « Conférence pour la paix industrielle en Grande-Bretagne ».

Outre l'adhésion à ce projet du Congrès syndical britannique, celles des organisations patronales (The National Confederation of Employers' Organization et la Federation of British Industries) étaient attendues définitivement dans le cours d'octobre, d'après la Gazette du Travail de ce même mois. Cette innovation, dit-on, fait beaucoup gloser dans les centres syndicaux de l'univers. Les radicaux voient dans cette reprise pacifique des relations avec les capitalistes une reculade des unions ouvrières anglaises et l'impuissance où les a laissées la faillite de la grève générale; les modérés n'ignorant pas le contre coup de leur épuisement actuel, voient dans leur nouvelle tentative le salut, peut-être, de leur avenir et sûrement un champ d'observation très fertile.

Tél. LAncaster 7700 - 3378

LA CIE J. & C. BRUNET LIMITEE

Plomberie - Couverture
Electricité - Chauffage

1095 BOULEVARD SAINT-LAURENT
MONTREAL

Champ d'observation très précieux non seulement par rapport à la mise à exécution du conseil industriel mixte national, mais, pour la pleine réussite de ce conseil, par rapport aussi aux améliorations importantes à apporter à la présente structure du syndicalisme ouvrier anglais. Ainsi, paraît-il, il faudrait éliminer la confusion dans certaines formations, arriver à plus d'unité d'action et étendre la juridiction exécutive du Conseil général du Congrès syndical britannique.¹

Pour l'instant il importe seulement de considérer, ici, le mérite de la nouvelle base d'entente industrielle en Angleterre. Il ressort d'abord de lui-même par la seule description des trois fonctions principales du conseil national. Groupant, il va sans dire, un nombre égal de délégués patronaux et de représentants ouvriers, il aurait pour mission : —

a) De se réunir trimestriellement afin de permettre un examen général des questions de tout ordre intéressant l'industrie et le progrès industriel.

b) De constituer une commission mixte permanente chargée de la formation de conseils mixtes de conciliation.

c) Créer et diriger un organisme appelé à assurer la continuité de recherches concernant les problèmes d'intérêt industriel. (La Gazette du T., Octobre, P. 1101).

Ce système nouveau de relations entre le capital et le travail que l'on est en train d'inaugurer en Angleterre, est presque sans précédent, car si certains autres pays d'Europe ont déjà quelque chose de semblable, ce n'est pas sans l'appui des gouvernements, tandis que l'expérience anglaise se fait, se commence du moins, en marge du concours de l'Etat. Tout de même il reste que c'est une innovation dans la bonne voie pour procurer la paix industrielle.

Que ceux qui font produire et ceux qui produisent se réunissent par leurs mandataires quatre fois par année pour examiner les problèmes industriels particuliers à chaque saison et à chaque industrie, quoi de mieux trouvé pour qu'employeurs et travailleurs prévoient à temps et prennent à point les mesures et les plus aptes, comme les plus justes pour chacun, à assurer l'équilibre et, partant, le progrès industriel. Et ce progrès qui peut mieux contribuer à le maintenir que cette commission mixte permanente appelée, pour

¹ Déclarations du Prés. Ben. Turner à la Convention de Swansea en septembre. Voir "The Canadian Unionist", d'octobre, P. 62.

ainsi dire, à faire le guet de tout conflit sujet à survenir entre patrons et ouvriers et autorisée, pour le prévenir, de nommer des conseils paritaires de conciliation. Sans doute que tous les conflits ne seront pas supprimés par ce moyen, néanmoins il restera un grand agent de pacification industrielle. Puis, enfin, ce qui complète ce nouveau système de relations entre le capital et le travail, c'est l'établissement d'un organisme chargé de procéder, d'une manière continue, à l'étude des problèmes industriels. Voilà l'organisme, croyons-nous, qui donnera au système sa vitalité par les rapports périodiques de ses travaux et enquêtes qu'il fera au conseil industriel mixte national. Celui-ci comme les conseils paritaires de conciliation pourra souvent tabler décisions et recommandations sur le résultat de ses recherches.

Telle quelle, l'innovation britannique permettra aux deux grands facteurs humains dans l'industrie moderne anglaise de saisir ensemble sur le vif les lacunes des lois actuelles qui régissent la production; c'est-à-dire de parvenir à une claire vue des répercussions heureuses ou pernicieuses qu'exerce sur la vie sociale d'une nation, en tout ou en partie, l'opération actuelle des lois de la concurrence, de la division du travail, de la concentration et de l'association des capitaux. Et constatant dans tel ou tel domaine industriel les maux économiques et sociaux engendrés par l'application abusive d'aucune de ces lois, peut-être alors, prendra-t-on — ce devra être le fait particulièrement du patronat — les mesures propres à réprimer les abus et à en amoindrir, à tout le moins, les maux.

S'il évolue dans ce sens, le nouveau système anglais de pacification industrielle sera, à vrai dire, une étape transitoire vers la vraie solution des problèmes angoissants que pose le régime de

Semi-ready Tailoring

Confectionne indubitablement les plus beaux habits et pardessus pour hommes sur ce continent.

472, rue Guy

MONTREAL

« Tous les ouvriers et ouvrières de « Semi-ready Ltd » appartiennent au Syndicat catholique national de la confection ».

production anarchique de notre temps. Mais leur vraie solution ne pourra venir d'un système qui restera libre sans existence légale et sans organisme disciplinaire juridique. Elle ne viendra que de la profession légalisée, de la profession organisée avec l'aide de l'état, au dessus du syndicat, laissant celui-ci libre. Cela se faisant, comme nous l'avons noté naguère² par l'enregistrement obligatoire de tous les individus faisant partie du même corps professionnel, à quelque titre que ce soit.

Car, de fait, pourvoir chaque industrie d'un corps professionnel publiquement reconnu établirait entre les parties intéressées un mode de rapports supérieur à celui dont il a été question. Ces rapports seraient plus réguliers et continus, leurs conclusions plus éclairées, leurs résultats plus efficaces, parce que émanant d'une source (le corps professionnel) plus compétente et plus autorisée. De cela on sera facilement persuadé si l'on se forme une idée nette de la façon dont peut se constituer pareil « corps de métier ». Pour ce, reproduisons tout simplement les propositions élaborées à ce sujet par des sociologues français il y a déjà nombre d'années :

« A la tête de chaque corps professionnel il y aurait un Conseil composé des délégués des syndicats, de manière à assurer une égale représentation aux divers éléments de la profession.

« Les Conseils des corps professionnels feraient les règlements d'application des lois générales relatives à l'organisation du travail et fixeraient les coutumes de la profession.

« Les règlements des Conseils des corps professionnels devraient être sanctionnés par voie de referendum, quand un certain nombre de membres de la profession le demanderaient. Ils devraient toujours être homologués par les pouvoirs publics.

² Voir « La Vie Syndicale », août 1928 p. 1.

Tannerie : 4900 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

939 SQUARE VICTORIA

MONTREAL

« Les Conseils des corps professionnels seraient investis d'un certain nombre d'attributions judiciaires et du droit de prélever certaines contributions sur les membres de la profession dans les limites fixées par la loi. »³

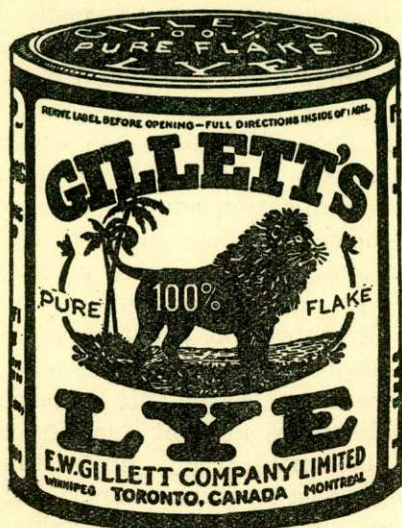
La corporation ancienne dont Léon XIII, dans son « immortelle encyclique », affirme plusieurs fois la bienfaisante influence et dont il désire promouvoir la réorganisation adaptée aux temps modernes, c'est la profession elle-même organisée en Corps d'État. Organisation naturelle et logique, car de même que géographiquement parlant l'homme appartient à une communauté, de même, par sa profession, il appartient nécessairement à un corps d'état. Organisation, en plus, complémentaire du syndicalisme pour laquelle celui-ci n'est qu'une première étape. Et de fait l'expérience établit que toutes les formes syndicalistes ne sont que des expédients dont la valeur change continuellement avec les circonstances. A ce sujet, le Trade-Unionisme anglais va tenter une expérience extrêmement intéressante qui pourra annoncer ce que certains ont appelé, quelque peu ironiquement, « la rationalisation » du mouvement ouvrier. — Or donc il reste acquis que la vraie solution est dans l'organisation corporative des métiers; organisation qui, relevant de l'autorité civile aura les moyens rationnels et juridiques voulus pour faire régner l'ordre dans l'industrie et sauvegarder droits et intérêts de tous.

Au surplus la solution de toutes les autres questions ouvrières est subordonnée à celle-là. Salaire, heures de travail, chômage, repos dominical, retraites ouvrières ou assurances sociales, contrat collectif, etc., sont des questions qui ne seront adéquatement résolues que par un stable système d'organisation du travail, capable de coordonner les efforts de tous comme de réfréner les ambitions égoïstes en vue d'assurer le bien commun.

Idéal lointain peut-être encore, mais vers lequel doit tendre en tout pays tout mouvement syndical sérieux, tant chez les patrons que chez les ouvriers. Et pourquoi l'État lui-même se désintéresserait-il de cette question dont dépend la paix industrielle de l'avenir? Du reste plusieurs ont déjà pénétré dans cette voie par des moyens transitoires. En Canada tout est à faire. Le gouvernement de la province de Québec donnera peut-être l'exemple en ce sens. Espérons, en effet, qu'il le fera par la rédaction d'abord, d'un code du travail et la formation d'un conseil supérieur économique.

ALFRED CHARPENTIER.

³ « Henri Bazire apôtre social », page 48.



Employez la
**LESSIVE
 GILLETT**

pour faire votre
SAVON

et pour tout
 nettoyage et,
DESINFECTANT

La Lessive Gillett
 protège votre santé
 et économise votre
 argent.

ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous ex-
 poser aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez
 vous procurer ce que la science,
 l'expérience et le capital réunis
 peuvent produire de plus parfait
 pour vous protéger efficacement,
 c'est le

Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au
 coucher prévient TOUX, RHUME,
 BRONCHITE, CATARRHE,
 ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc.
 POUR tous les âges et toutes les
 classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.
 25, rue des Petits-Hôtels, Paris, France. 13, Aldwych, W.C., London, England.
 22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.

CE QU'ILS VEULENT

Par L'ABBÉ AIMÉ BOILEAU, D. Ph.

Directeur des Œuvres Sociales.

1re PARTIE

LES CONVENTIONS COLLECTIVES. — APERÇUS HISTORIQUES.

(Suite)

AUX ETATS-UNIS (Suite)

La Compagnie Pulhman refusait l'arbitrage, mais le Président des Etats-Unis, usant de son droit nomma une commission d'enquête qui réconcilia les parties.

En 1898, une nouvelle loi fut votée qui remplaça la première. Elle rendait l'arbitrage obligatoire pour toutes les entreprises de transports par terre et par eau.

Ce tribunal devait être formé d'un employeur, d'un membre du syndicat intéressé et d'un troisième arbitre nommé soit par les deux premiers, soit par les fonctionnaires chargés de faire appliquer la loi.

Le travail ne devait pas cesser pendant le débat. Les arbitres jouissent du pouvoir judiciaire: déférer le serment, ordonner la traduction des témoins et la production des conventions et de tous autres documents. Leur décision doit être attestée par eux devant un notaire, un greffier de district ou une Cour de Circuit du pays. Les employés mécontents ne doivent abandonner leur travail que trois mois après le jugement et après un préavis de trente jours,

Tel. Amherst 1431

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et constructions métalliques, plafonds suspendus, corniches,
Divisions et angles métalliques, etc.

Spécialité : Voûtes d'églises.

5211 rue Bordeaux

- - -

Montréal

de même pour l'employeur dans les cas de renvoi. A moins que l'une des parties n'en ait appelé, la décision du tribunal a force de loi pour une année.¹

Il est difficile d'établir le nombre des conventions collectives industrielles américaines. Plusieurs sont consenties par une simple poignée de main et aucunes ne sont consacrées par la loi. Le Bulletin du travail, mentionne pour 1923-1924, plus de 4,000 conventions, et à la fin de 1924, le Bureau de Statistiques du Travail accuse le chiffre imposant de 14,000 conventions !

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES SUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

L'institution de ces formes collectives de contrats avait, il est facile de le concevoir, à démolir un véritable mur de Chine contre les opinions généralement formés sur les modes d'embauchage des salariés.

On était habitué à traiter d'homme à homme, à imposer les conditions que l'on jugeait, de son propre chef, comme étant suffisantes.

Le patron était devenu maître absolu, non pas seulement dans son domaine, qui consiste à gérer comme il lui plait son capital, son usine, ses modes de fabrication et la répartition des travaux à exécuter, mais il avait en plus, envahi le domaine de ses employés en leur imposant les conditions toute faites.

La question industrielle qui comprend une question morale de la plus grave importance était devenue exclusivement une question d'affaire.

Il est facile d'imaginer l'indignation patronale lorsque les organisations ouvrières représentant la collectivité des employés, vou-

¹ Voir Groussier, op. cit.

Rés. 6879 St-Denis Tél. CAL. 0799

Aldéric Blain, M.A.L.

de

Blain et Fauteux, Avocats

Immeuble Duluth, Ch. 22.

Lancaster 4469.

**84, OUEST, NOTRE-DAME
MONTREAL**

Tél. BELair 1794

Moineau & Guimond Ltée

Bois et Charbon

ECOSSAIS — GALLOIS —
AMERICAIN et CANADIEN

5562 St-Hubert, Montréal

lurent établir la délimitation des droits de l'industrie et revendiquèrent l'autorisation de régler ceux des ouvriers.

Le patronat s'éleva contre cette intervention qu'il qualifia d'intrusion d'un facteur étranger dans des questions qui relevaient de son initiative et se plaça obstinément sur la défensive.

L'école libérale orthodoxe favorisa cette attitude injustifiée et désastreuse des chefs d'industrie. Il fallut que la lutte se livra dans le domaine des idées aussi bien que dans le domaine des faits.

Fatale erreur ! La classe ouvrière, délivrée des anciennes lois prohibitives qui ne lui permettaient pas d'organiser ses bataillons, exploita cette opposition systématique en soufflant la haine contre le capitalisme et contre la société elle-même qu'elle considérait comme anti-sociale et livra une lutte acharnée qui après un demi-siècle n'est pas encore totalement apaisée.

Cette opposition du patronat eut donc pour résultat d'aggraver le mal en créant chez le peuple ouvrier un esprit de défiance et d'antagonisme. Si au lieu de s'opposer à reconnaître ce qu'il y avait de bien fondé dans les revendications syndicales, les chefs d'industrie avaient, comme le dit fort justement, Georges André : « poussé les ouvriers à s'organiser dans l'ordre, prodiguant à leurs employés les lumières qui leur manquent, choisissant les meilleurs esprits pour gérer les associations, les instruisant de ce qu'ils doivent connaître, leur montrant avec loyauté quelles sont les données complètes de ce vaste problème du salariat ; si, renonçant à cette duperie du contrat individuel, il les avait pris par la main pour les guider dans la défense légitime de leurs intérêts, ils n'auraient pas aujourd'hui devant eux des troupes désaffectionnées, ces armées de séditeux qui ne croient plus à la parole de leur maître, parce qu'ils ont été écrasés par un siècle de misère sans qu'on leur ait apporté une aide efficace. »²

Téléphone: CALumet 4032

THE SMITH MARBLE & CONSTRUCTION Co. Ltd.

MARBRE, ARDOISE, ONYX, TUILES, CERAMIQUES, TERRAZZO,
MOSAIQUES, PIERRE DE CAEN.

145, VAN HORNE AVE, :: MONTREAL

Enseignement Technique

DE LA

Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique ; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

DIRECTION GÉNÉRALE

1430 RUE ST-DENIS,

MONTREAL

Avec les souhaits de

International Paints
(Canada) Limited

propriétaires et opérateurs de

The Holland Varnish Co.
OF CANADA LIMITED

ET DE

National Varnish Co.
of Canada Limited

Fabriques situées :

6700, PARK AVENUE, :: ATlantic 3060

189, BASIN STREET, :: MAin 2249

A Travers la Vie Syndicale

CONSEIL SUPÉRIEUR SYNDICAL

Un nouvel organisme, dont on doit attendre beaucoup de bien, vient d'être ajouté au syndicalisme catholique; il en sera le complément certes, à un point de vue et, en toutes circonstances, lui constituera une aide précieuse. Le Conseil Supérieur des syndicats catholiques de Montréal (car sa juridiction ne s'étend qu'au diocèse de Montréal) a été constitué par S. G. Mgr l'Archevêque, à la suggestion de M. l'abbé A. Boileau, directeur des Œuvres sociales. Il est un peu modelé sur des conseils du genre en existence en Belgique. Quoiqu'il soit prématuré de noter les activités futures de cet organisme, nous pouvons dire qu'il constituera une sorte de sénat syndical où l'on étudiera très sérieusement les divers problèmes que pose la question syndicale: problèmes de l'ordre théorique et de l'ordre pratique.

Les délibérations de ce corps syndical auront certes une autorité considérable. La composition du Conseil a été faite soigneusement. Vingt membres en font partie: dix ecclésiastiques et dix laïques. Parmi les ecclésiastiques nommés officiellement à date,

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de

La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

nous trouvons le nom d'éminents théologiens et professeurs d'Université: le R. P. Forest, O.P.; le R. P. Rod. Villeneuve, O.M.I.; le R. P. Léon LeBel, S.J., l'apôtre de la loi si sociale des allocations familiales; MM. les abbés A. Boileau, L.-A. Lafortune, Jean Bertrand, T. Paquette, des praticiens distingués de la question sociale. Du côté laïque, nous trouvons quelques-uns des chefs les plus sérieux du syndicalisme catholique: MM. J. B. Délisle, C. Bernier, A. Charpentier, E. Ouellette, G. Tremblay, P. Laganière, A. Durand, O. Filion, E. Provost, M. Drapeau.

L'inauguration officielle du Conseil supérieur syndical aura lieu à l'assemblée du Conseil Central, le 14 décembre prochain. S. G. Mgr l'Archevêque a été invité à la présider lui-même. Tous les officiers des syndicats catholiques, tous les syndiqués mêmes doivent se faire un devoir d'assister à cette fête qui marquera une étape importante dans la vie syndicale montréalaise.

À PROPOS DU SYNDICAT DES JOURNALISTES

Notre chronique d'octobre, sous cette même rubrique, ne donnait pas entière justice à nos amis. Nous disions que « les directeurs de nos grands quotidiens refusaient de reconnaître le Syndicat et avaient même fait d'expresses menaces d'expulsion à leurs employés qui se syndiqueraient ». L'assertion était de portée trop générale et nous a attiré une mise au point discrète dont nous tenons compte.

Nous étions, le mois passé, sous le coup d'une impression tellement défavorable que nous avons omis de faire une exception pour la direction d'un journal quotidien très bien disposé à l'égard du Syndicat des journalistes: je veux nommer *Le Devoir*. A plusieurs reprises, nous avons causé de la formation du Syndicat avec les autorités du *Devoir* et celles-ci, nous le notons avec plaisir, se sont déclarées sympathiques à l'existence d'un syndicat des journalistes et ont même déclaré qu'elles n'auraient aucune ob-

Rés. 3250 ADAM, Tél. CLairval 1809.

MICHEL CHOUINARD

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR.
CORNICHERS DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS, - Tél. CLAIRVAL 0461

jection à ce que leurs rédacteurs en fassent partie. Bien plus, il a été permis au propagandiste de voir et de solliciter à la rédaction même l'adhésion des journalistes.

Nous l'avons déclaré précédemment, les autorités de *La Presse* se sont opposées non seulement au recrutement des membres, mais elles ont obligé ceux-ci à rompre leur allégeance syndicale, sous peine de renvoi. Quant aux autorités de *La Patrie* et du *Canada*, nous n'avons rien d'officiel à communiquer. Ce que nous savons, nous l'avons appris par oui-dire. Un cartel se serait fait entre *La Presse*, *La Patrie* et *Le Canada* pour empêcher la formation, le développement et l'existence d'un syndicat de journalistes.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Euchre-concert du Syndicat du tramway donné à la salle de l'Assistance Publique, le 22 novembre dernier, a obtenu un franc succès. M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier, avait accordé son patronage à cette fête syndicale. Le comité en charge de la soirée était composé comme suit: Président, Z. Laurendeau; vice-président, E. Lacasse; directeur, A. Ratelle; secrétaire, J. G. Brière; trésorier, J. Breault.

CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS

La Caisse populaire des syndicats catholiques a tenu son assemblée annuelle le 15 novembre dernier, à l'Edifice des syndicats catholiques. Le rapport des opérations financières a été trouvé très satisfaisant. Les bénéfices de l'année ont atteint \$1,795.75. Ils ont permis de payer 3% à l'épargne pour les comptes des syndicats; 4% pour les comptes individuels et un boni de 6% sur le capital social. La réserve dépasse \$3,000.00.

FAITES VOS
ACHATS
ICI
COMPTANT
ou
CRÉDIT

Liberty
FURNITURE, FURS, CLOTHES

Meubles, Confections, Fourrures.

3734 RUE NOTRE-DAME OUEST 3734
(Coin Turgeon)

Le Conseil d'administration pour l'année 1928-29 sera composé comme suit : Président, D. Pilon ; vice-président, E. Dumaine ; gérant, I. Lapierre ; assistant-gérant, G. Tremblay ; directeurs : MM. C. Bernier, J. B. Délisle, J. P. Malo, S. J. B. Latraverse, Jos. Mainguy.

Commission de crédit : MM. O. Filion, A. Gougeon, W. Granger.

Commission de surveillance : MM. A. Saulnier, R. Granger, J. B. Beauregard, auditeur : J. M. Lalonde.

SUCCÈS DES BOULANGERS

Le concert-boucane organisé par le Syndicat des boulangers, le 24 novembre dernier a été fort bien réussi. M. Jos. Lacombe présidait cette fête de famille à laquelle 150 syndiqués de la boulangerie assistaient. Une vingtaine de nouveaux membres ont pu être recrutés à l'occasion de cette soirée.

Plusieurs orateurs ont porté la parole. Nommons MM. l'abbé A. Boileau, Mousseau Drapeau, C. Bernier, J. B. Délisle. Un programme de chants, de musique et de déclamations a été exécuté avec brio.

Le service des rafraîchissements, du tabac, des cigares, des cigarettes a été impeccable. Les assistants sont partis enchantés de cette veillée de famille.

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

La nouvelle Association canadienne nationale des plâtriers du Canada est désormais une organisation vivante et viable. Comme

EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS
— GENERAUX —

Spécialité: Edifices Religieux

4869, RUE GARNIER

Encouragez
nos
Annonceurs

nous l'avons dit dans notre précédente chronique, elle est la résultante de la fusion de l'Union canadienne nationale des plâtriers et de l'Association des plâtriers de Montréal.

Le 21 novembre dernier, tous les membres des deux anciennes associations, devenus membres en fait de la nouvelle, se sont rassemblés au nombre de 200 et ont procédé à l'élection générale des officiers avec le résultat suivant :

Président, Albert Hogue; 1er vice-président, Jos. Gagné; 2ème vice-président, Jos. Gagnon; secrétaire-archiviste, Nap. Sigouin, père; secrétaire financier-trésorier, Alph. Alluisi; sergent d'armes, Henri Lapierre; agent d'affaires, Lucien Beauchemin.

Les charges, notamment, celles de président et d'agent d'affaires ont été très disputées et ce n'est que par un vote assez « chaud », que les candidats heureux ont été élus.

Des félicitations ont été votées aux officiers sortant de charge des deux unions et des souhaits ont été faits aux officiers nouveaux chargés de conduire à bon port la barque syndicale.

M. l'abbé A. Boileau, aumônier-général, a félicité les plâtriers de la fusion opérée, qui ramenait l'unité brisée chez eux depuis deux ans et il espère que la nouvelle association ne connaîtra que des succès.

M. MOUSSEAU DRAPEAU

Nous sommes heureux de féliciter M. Mousseau Drapeau, président de l'Association des employés des postes, à l'occasion de son élection à la 2ème vice-présidence du Conseil Central des syndicats catholiques nationaux. Nous ne doutons pas que M. Drapeau soit une belle acquisition pour le bureau des officiers du Conseil et que son expérience comme son dévouement soient très utiles à la cause syndicale catholique.

G. T.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS, voyez...

*Livres, Brochures, Dépliants,
Programmes, Catalogues, Cir-
culaires, Travaux Commerciaux*
Spécialité : OBLIGATIONS

Thérien Frères LIMITÉE
Imprimeurs-Éditeurs-Relieurs
509, rue GOSFORD, Montréal
Tél. HARbour *5288

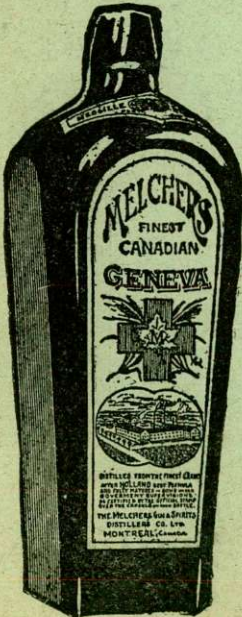
Par les nôtres et
pour les nôtres

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères
LIMITÉS

LE MAGASIN DU PEUPLE



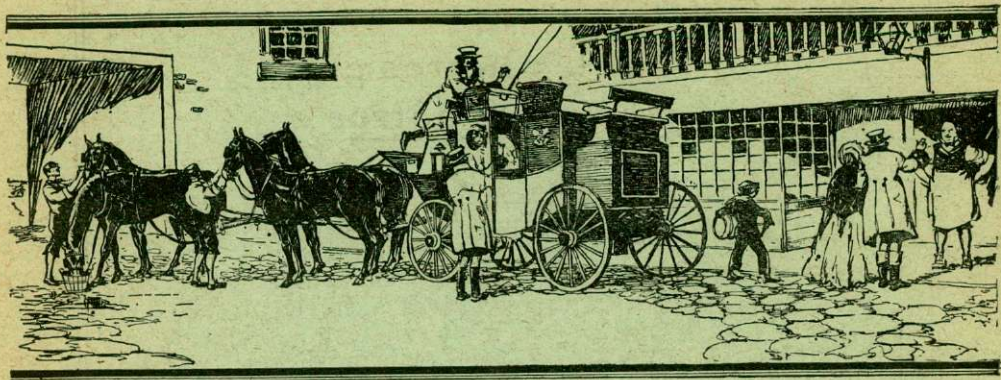
Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant ces années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

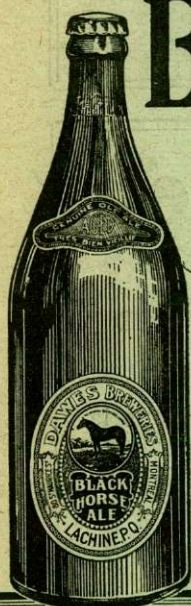
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED
MONTREAL



DAWES

BLACK HORSE

Ale et Porter



*La même qu'autrefois
Bière naturelle très bien vieillie avec
plus de cent ans d'expérience*